

L'actualité des entreprises agricoles

Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



La lettre d'information du 13 janvier 2017

Elevage

Secteur apicole : Mise en œuvre du programme triennal français 2017/2019

Une décision de FranceAgriMer du 27 décembre 2016 expose les conditions d'octroi des aides européennes en faveur du secteur de l'apiculture, dans le cadre de la mise en œuvre du programme apicole européen (PAE) français, ainsi que les modalités pratiques d'instruction, de contrôle et de mise en paiement des actions. [Consulter la décision](#)



Environnement

Zones vulnérables : Financement des investissements liés aux effluents d'élevage

Une instruction du ministère de l'Agriculture du 28 décembre 2016 modifie et complète les modalités d'intervention de l'État, pour ses propres crédits, au titre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCAÉ) pour le financement de la gestion des effluents d'élevage suite à la publication notamment de l'arrêté du 11 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif au programme d'actions national à mettre en œuvre dans les zones vulnérables... [En savoir plus](#)

[Consulter l'instruction](#)

Cette information peut aussi vous intéresser

[Zones vulnérables : Modification du programme d'actions national](#) (Brève du 21 octobre 2016)

Qualité de l'air : Prolongation de la période de dépôt des demandes d'aide

Une décision de FranceAgriMer du 9 décembre 2016 prolonge jusqu'au 15 février 2017 la période de dépôt des demandes pour l'aide accordée par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer aux investissements matériels dans les exploitations agricoles en faveur de la qualité de l'air. [Consulter la décision](#)

Cette information peut aussi vous intéresser

[Qualité de l'air : Le ministère de l'Environnement déploie des aides](#) (Brève du 9 septembre 2016)

Certification environnementale des exploitations agricoles : La certification HVE peut être collective

Le décret n°2016-2011 du 30 décembre 2016 modifie les dispositions relatives à la certification environnementale des exploitations agricoles afin que la certification de niveau trois « exploitation de haute valeur environnementale » puisse être effectuée dans un cadre collectif. Le texte est entré en vigueur le 2 janvier 2017. [Consulter le décret](#)

Cette information peut aussi vous intéresser

[Certification environnementale des exploitations : Les seuils de performance ont été modifiés](#) (Brève du 4 mars 2016)

Territoires



Loi montagne : Publication au JO

[La loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016](#) de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne a été publiée au Journal officiel du 29 décembre 2016...[En savoir plus](#)

Installation

Installation : La mission des chambres d'agriculture

Une [instruction technique](#) du ministère de l'Agriculture en date du [28 décembre 2016](#) décrit le cadre de mise en œuvre de la mission de service public liée à l'installation confiée aux chambres tel qu'il résulte des textes législatifs et réglementaires qui ont institué cette mission. Voir aussi [l'arrêté du 28 décembre 2016](#) fixant les conditions de participation des chambres d'agriculture à la politique d'installation en agriculture.

Cette information peut aussi vous intéresser

[Installation : Quand faut-il un avenant au PE](#) (Brève du 6 janvier 2017)

Social

Compte personnel d'activité : Les chefs d'exploitation pourront en bénéficier

Le décret n°2016-1999 du 30 décembre 2016 détermine les modalités de mise en œuvre du compte personnel d'activité pour les chefs d'exploitation, leurs conjoints collaborateurs, et les aides familiaux. Le compte personnel d'activité sera ouvert à compter du 1^{er} janvier 2018...[En savoir plus](#)

[Consulter le décret](#)

Fiscalité



Calcul du bénéfice forfaitaire agricole : Publication du quatrième tableau

Le quatrième tableau des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires de la généralité des cultures et de la viticulture imposables au titre de 2015 (revenus 2015) est publié au Bulletin officiel des finances publiques du 4 janvier 2017. [Consulter le tableau](#)

[Consulter le 1er tableau](#) [Consulter le 2ème tableau](#) [Consulter le 3ème tableau](#)

Gestion

Assurance récolte : Les conditions d'octroi de l'aide jusqu'en 2020

Le décret n°2016-2009 du 30 décembre 2016 défini, pour les années 2016 à 2020, les conditions d'octroi aux agriculteurs de l'aide à la souscription de contrats d'assurance des récoltes contre les risques climatiques. Un arrêté du même jour fixe les critères permettant de caractériser les phénomènes climatiques défavorables reconnus officiellement comme tels pour les années 2016 à 2020. Enfin, un second arrêté du 30 décembre 2016 détermine le taux de prise en charge des primes ou cotisations d'assurance... [En savoir plus](#)